

Au cœur de **La Balme**

SEPTEMBRE 2024

Bonne rentrée
à tous !

Les dernières actualités du CCAS



Édito

Soutenir nos aînés pour une société solidaire

Chères Balméennes,
Chers Balméens,

En cette rentrée, mettons en lumière nos aînés, qui représentent une part essentielle de notre population. À la retraite, le temps pour soi semble se réduire encore d'avantage. C'est pourquoi nous avons mis en place des activités spécialement conçues pour nos seniors, en collaboration avec le centre communal d'action sociale. Ces ateliers ont été pensés en étroite collaboration avec nos aînés, afin de répondre à leurs besoins et attentes spécifiques.

Au sein du CCAS, chacun peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une écoute attentive. En offrant un soutien adapté et en favorisant le lien social, nous souhaitons renforcer le bien-être et l'autonomie des personnes âgées de notre commune.

Depuis le début de notre mandat, nous nous efforçons de répondre aux besoins de tous nos habitants, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés.

Les crises successives ont exacerbé la précarité de certains, et c'est pourquoi le CCAS a développé de nouvelles aides pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin, telles que la mutuelle communale, à laquelle chaque habitant qui le souhaite pourra prochainement souscrire. Ce concept solidaire a pour objectif de faciliter à chacun, quel que soit son âge ou sa situation personnelle, l'accès aux soins en proposant une complémentaire santé abordable et adaptée.

La solidarité est au cœur de nos actions, et c'est pourquoi nous avons mis en place un service à taille humaine, un guichet unique pour faciliter l'accès aux différentes aides disponibles, comme nous nous y étions engagés. En travaillant ensemble, en restant à l'écoute des besoins de chacun, nous construisons une société plus solidaire et bienveillante pour tous.

Ensemble, continuons à agir pour le bien-être de tous et pour une commune plus forte et plus unie.

Belle rentrée à tous.

Séverine Mugnier
Maire de La Balme de Sillingy



À la découverte du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Établissement public communal et autonome, le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 11 membres. En tant qu'instigateur de la politique sociale communale, il intervient sous forme de prestations diverses et participe à l'instruction des demandes d'aides sociales dans les conditions fixées par la voie réglementaire. Il transmet également les demandes dont l'instruction relève d'autres autorités compétentes.

Les missions obligatoires :

- **Instruction des demandes d'aide sociale** (aide sociale familiale, obligation alimentaire...)
- **Gestion et délivrance des domiciliations** : permet d'avoir un justificatif et de recevoir du courrier, pour les personnes n'ayant pas d'adresse stable
- **Mise en place du registre des personnes vulnérables** : recense les personnes fragiles et isolées qui, en cas de crise sanitaire ou météorologique, sont contactées prioritairement

Les missions facultatives :

- **Aides financières sous la forme de secours exceptionnels ou de bons** (alimentaires, factures énergétiques, autres factures)
- **Aides financières à destination des familles** sous forme de bons de Noël et de tickets de bus
- **Organisation d'actions à destination des seniors** avec pour objectif le Bien Vieillir sur la commune : forum Bien Vieillir, ateliers seniors, spectacle seniors...
- **Accompagnement des usagers** dans les démarches de demande de logement social
- **Accueil, écoute et orientation des usagers**
- **Mise en place de la veille sociale des personnes vulnérables** (canicule, grand froid...)

Les actions du CCAS couvrent l'ensemble du territoire de la commune de La Balme de Sillingy.

EN CHIFFRES EN 2023

27 bons alimentaires accordés pour un total de 1 870 €
6 aides exceptionnelles (règlement de factures)
pour un total de 1 147€

51 familles ont bénéficié de bons de Noël,
ce qui représente 115 enfants de moins de 18 ans, soit 2 300 €

Rencontre avec Séverine DAUDIN, gestionnaire du CCAS



Séverine DAUDIN occupe depuis février 2021 le poste de gestionnaire des affaires sociales à La Balme de Sillingy, où elle dirige le CCAS avec dévouement et expertise. Son rôle s'articule autour de trois grands piliers :

- **Un lien direct avec la population** : elle assure l'accueil, l'écoute et l'orientation des usagers, répondant de manière personnalisée aux besoins de chacun
- **La gestion de projet** : Séverine est non seulement une force de proposition pour l'équipe municipale mais aussi un maillon crucial dans la création de liens solides avec les partenaires
- **Les missions administratives** : permettant de structurer et de cadrer les activités du CCAS assurant ainsi la fluidité des services et la bonne gestion des ressources

“ Je trouve un grand épanouissement dans l'équilibre entre les trois aspects de mon travail.

J'ai toujours eu une vocation pour le social. Diplômée d'une licence professionnelle de coordination gérontologique suivie d'une maîtrise en psychologie, j'avais, dès le départ, une forte volonté de me consacrer au service des autres.

Cette motivation m'a conduite à une carrière enrichissante de près de 15 ans en tant que coordinatrice et chargée de mission auprès d'associations à vocation sociale et gérontologique (réseau de gérontologie, Fédération départementale des ADMR, ALMA 74...). Ces expériences m'ont permis de développer une expertise approfondie dans le domaine ainsi qu'un réseau de contacts précieux.

À travers mes diverses responsabilités au CCAS, je continue de travailler avec passion et détermination pour améliorer la qualité de vie des habitants de La Balme, m'assurant que chaque individu reçoive le soutien et les services nécessaires à son bien-être. ”

FORUM
LA BALME DE SILLINGY

Entrée libre & gratuite

Bien Vieillir dans sa commune

À DESTINATION DES AÎNÉS, DES AIDANTS FAMILIAUX, DES PROFESSIONNELS OU ÉTUDIANTS...

Succession ?
Aides financières ?
Bien-être ?
Aides à domicile ?
Prévention ?

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024
DE 10H À 17H • SALLE G. DAVIET

Forum Bien Vieillir

Samedi 5 octobre 2024, le Forum « Bien Vieillir dans sa commune » revient pour sa 3^e édition à La Balme de Sillingy. Des conférences auront lieu tout au long de la journée pour vous informer sur différents sujets :

- **10h30 : Atelier rééquilibrage énergétique**, par Corinne ANTHOINE, praticienne en Shiatsu
- **10h30 : « 10 bonnes raisons pour faire du tri chez soi avant 80 ans »**, par Catherine MERCIER, professionnelle du tri et du rangement.
- **11h : Animation numérique : l'utilisation des QR Codes**, par l'UDAF
- **11h30 : Inauguration du forum** par les élus de La Balme de Sillingy et de Sillingy
- **13h : Qu'est-ce que l'hypnose ?** par Mélanie FRADCOURT, Hypnothérapeute
- **13h30 : Émotions, mental et corps alignés, vers une meilleure énergie**, par Sylvie LEVACHER, coach
- **14h : Maladie d'Alzheimer et activités adaptées**, par l'association Alzheimer Haute-Savoie
- **15h : Accompagnement des aidants**, par le groupe AXA
- **15h30 : La question des successions**, par Maître Cécile DAMAS MATERNE, notaire
- **16h30 : Le don d'organes**, par l'associations France Adot

Diverses animations et démonstrations se dérouleront de 10h30 jusqu'à 16h30 : réflexologie, shiatsu, qi gong, pilate, sophrologie, etc. Pour plus de renseignements, contactez le CCAS de La Balme de Sillingy au 04 80 73 00 23.



Ateliers seniors 2024

L'ATELIER CAP BIEN-ÊTRE

Les 19 et 26 septembre, et les 3 et 10 octobre

Arrivé à l'âge de la retraite, les situations et les événements qui favorisent l'anxiété peuvent se multiplier. Avec l'atelier Cap Bien-être, vous apprenez à mieux gérer votre stress et vos émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne et mieux vivre avec les autres.

Conçus de manière pédagogique, cet atelier est animé par un professionnel formé et certifié. L'animation repose sur une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

C'est un atelier composé de 4 séances collectives de 2h30 au rythme d'1 séance par semaine, et d'un entretien individuel par téléphone avec l'animateur un mois après la dernière séance.

Les séances se déroulent par groupe d'une dizaine de participants avec un animateur unique. Il vous accompagne pendant tout le parcours.

ATELIER MOBILITÉ ET SÉCURITÉ DES CONDUCTEURS SENIORS

Les 14 et 15 octobre

C'est un atelier qui vise à préserver votre mobilité le plus longtemps possible et en toute sécurité. Il est adapté et à la portée de tous. Animé par des professionnels, il a une approche ludique et interactive.

Il vous permettra de :

- Actualiser vos connaissances du Code de la route, revoir les règles de base et comprendre les nouvelles signalisations
- Comprendre et mieux gérer les situations de stress sur la route
- Favoriser la prise de conscience des contraintes liées à la conduite
- Vous auto-évaluer grâce à un audit de conduite via un parcours sur route avec un professionnel

L'atelier se présente sous la forme d'un cycle de 3 séances de 3h30, en petit groupe 9 à 12 participants maximum.

Ces ateliers sont gratuits mais nécessitent une inscription auprès du CCAS à [mairie.ccas@labalmedesillingy.fr](mailto:ccas@labalmedesillingy.fr) ou au 04 80 73 00 23 et un engagement pour sur le cycle complet pour chaque atelier.



Mutuelle communale

Comme mentionné dans le dernier bulletin municipal, la commune de La Balme de Sillingy, en lien avec son CCAS, s'engage à améliorer l'accès aux soins en mettant en place une couverture santé pour tous les Balméens, à des conditions tarifaires attractives.

À l'issue d'une consultation publique, c'est la mutuelle « Santé Citoyenne » qui a été retenue.

Une réunion publique d'information se tiendra le mardi 17 septembre à 18h, dans la salle de spectacle de l'Espace 2000

FOIRE de la BATHIE

DIMANCHE 27 OCTOBRE

- Fête foraine
- Vide-grenier
- Associations
- Concours bovins
- Artisans et commerçants
- Producteurs locaux

LA BALME DE SILLINGY

Nouvelle aide facultative : les tickets de bus

La volonté du CCAS était de créer une nouvelle aide financière aux frais de transport permettant de prendre en compte la problématique de la mobilité sur le territoire pour certains usagers. Cette aide est accessible à toute personne justifiant des conditions suivantes :

- **Condition de domicile :** les bénéficiaires doivent résider à La Balme de Sillingy à la date de la demande, sur présentation d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- **Condition de ressources :** les bénéficiaires ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous pour l'année 2024

Les ressources sont appréciées au vu de la présentation de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2 et si nécessaire le livret de famille pour vérifier la composition du foyer.

Pour les personnes dépassant les plafonds de ressources mais ayant subi une perte importante de ressources en cours d'année (-30 %), il sera demandé un justificatif complémentaire des ressources perçues au cours des 3 derniers mois.

Catégorie de ménages	Revenu fiscal de référence n-2
1 - Une personne seule	12 452 €
2 - Deux personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une personne seule en situation de handicap	18 143 €
3 - Trois personnes ou une personne seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap	21 818 €
4 - Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap	24 276 €
5 - Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	28 404 €
6 - Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	32 010 €
Personne supplémentaire	+ 3 569 €

Le nombre de tickets délivrés sera attribué aux bénéficiaires, qui pourront renouveler leur demande deux fois par an : un carnet de 10 tickets pour les personnes seules et deux carnets de 10 tickets pour les familles.

Il est nécessaire de créditer les tickets de bus sur une carte OURA (les carnets papiers n'étant plus en vente) :

- Si la personne est déjà titulaire d'une carte OURA il devra venir avec
- Si la personne n'est pas titulaire d'une carte OURA, le CCAS pourra commander cette carte, mais ne la financera qu'UNE SEULE fois par personne. Il faudra à ce moment là fournir une photo d'identité

Cette aide sera mise en place à partir du 15 octobre 2024.